

## POLITIQUES DE PARTENARIAT D'AFFAIRES

### **Responsabilité de l'entreprise – Approvisionnement éthique**

Aujourd'hui, le monde de la mode est une entreprise mondiale, avec des réseaux de design et de manufacturiers qui relient les quatre coins du monde. Le Château comprend les défis que présente l'exploitation d'une entreprise dans un monde multiculturel et global, et s'engage à veiller à ce que tous les fournisseurs qui désirent faire affaire avec lui se conforment aux normes éthiques et aux pratiques commerciales équitables et justes résumées ci-après, lesquelles respectent intégralement les conventions mises de l'avant par l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Celles-ci portent sur des questions fondamentales, telles les heures de travail, le paiement des salaires applicables et la prohibition du travail des enfants.

En tant qu'entreprise, Le Château Inc. s'engage à pratiquer le partenariat éthique et unit ses efforts pour changer les choses. Nous souhaitons que les manufactures constituent un environnement sain et sécuritaire pour les travailleurs. Nous souhaitons que toutes les personnes concernées, à tous les paliers, soient traitées avec respect et dignité. Plus important encore, nous voulons que nos clients puissent acheter en toute tranquillité d'esprit des produits qui sont conformes à l'éthique et qui proviennent d'une entreprise qui se préoccupe de l'origine des biens qu'elle vend.

Bien que Le Château soit conscient que des systèmes culturels, législatifs et éthiques différents existent dans les pays où elle se procure des marchandises manufacturées, le texte suivant donne un aperçu des exigences de base que les fournisseurs et leur manufacture – sur les marchés local et étranger – doivent satisfaire comme condition pour faire affaire avec Le Château.

### **Respect de la loi**

Le Château fera affaire uniquement avec des fournisseurs de biens dignes de confiance, et dont les pratiques commerciales et de main-d'œuvre respectent la loi en vigueur. Les sous-traitants qui produisent des marchandises pour Le Château doivent se conformer aux différentes lois de leur pays respectif, ainsi qu'à toutes autres lois et règles applicables. Le Château ne se liera pas avec des entreprises qui enfreignent la loi et entend mettre fin à toute relation commerciale avec les fournisseurs qui s'en rendraient coupables.

*Le sous-traitant garantit à Le Château ou à son représentant l'accès illimité à ses installations et aux registres pertinents en tout temps, avec ou sans préavis.*

### **Santé et sécurité**

Le milieu de travail dans toutes les installations doit être sécuritaire, propre et conforme à tous les règlements et lois en vigueur en matière de santé et de sécurité.

### **Travail des enfants**

Les travailleurs doivent avoir au moins 15 ans (ou 14 dans les pays où la loi le permet), ou avoir dépassé l'âge de la scolarité obligatoire si cet âge est supérieur à 15 ans dans le pays du sous-traitant.

## POLITIQUES DE PARTENARIAT D'AFFAIRES

### **Travail forcé**

L'usage de la force, de la coercition ou du travail obligatoire pour l'accomplissement du travail est inacceptable. Les fournisseurs ne doivent pas avoir recours au travail forcé, sous quelque forme que ce soit, par exemple par l'embauche de prisonniers ou de personnes sous servitude pour dettes, ou de personnes forcées de travailler par le gouvernement en place.

### **Harcèlement et abus**

Les punitions corporelles et autres formes d'abus ou de harcèlement sont strictement interdites.

### **Discrimination**

La discrimination dans l'embauche, la promotion, la discipline, la cessation d'emploi ou toute autre condition de travail fondée sur les caractéristiques personnelles, les croyances religieuses ou tout autre critère protégé par la loi, est prohibée.

### **Heures de travail**

Sauf dans des circonstances de travail exceptionnelles, les employés (i) ne doivent pas être obligés à travailler plus du nombre d'heures suivant le moins élevé de : (a) 48 heures par semaine et 12 heures supplémentaires ou (b) la limite des heures normales ou supplémentaires autorisée par la législation du pays où se trouve le sous-traitant ou, lorsque la législation dudit pays ne limite pas le nombre d'heures de travail, la durée d'une semaine de travail normale dans ledit pays plus douze (12) heures supplémentaires et (ii) doivent bénéficier d'au moins un jour de repos par période de sept (7) jours.

### **Rémunération et avantages**

Les fournisseurs doivent offrir à leurs employés une rémunération, y compris le paiement des heures supplémentaires, et des avantages sociaux, qui se conforme aux règlements et aux lois en vigueur. Les employés doivent être payés le salaire le plus élevé entre le salaire qui prévaut dans l'industrie et le salaire minimum requis.

### **Liberté d'association**

Les fournisseurs doivent permettre à leurs employés d'exercer leur droit de former une organisation légale de leur choix, ou de s'y joindre, sans être pénalisés pour l'exercice non violent de ce droit.

### **Respect de l'environnement**

Les fournisseurs doivent respecter toutes les lois locales protégeant l'environnement. De plus, Le Château encourage ses fournisseurs à gérer leur entreprise de manière à limiter la production de déchets et à maximiser le recyclage.

## POLITIQUES DE PARTENARIAT D'AFFAIRES

### **Avis et tenue d'archives**

Le Château peut exiger que ses fournisseurs exposent la présente politique (dans la langue locale appropriée) dans un endroit accessible à tous les employés. Les fournisseurs doivent tenir à jour des archives suffisamment détaillées pour que Le Château puisse vérifier s'ils respectent la présente politique et mettre ses archives à la disposition des représentants de Le Château, qui pourront requérir de les examiner.

### **Restrictions de contenu**

Nous sommes extrêmement attentifs à la présence de certaines substances dangereuses qui peuvent être utilisées ou ajoutées dans la fabrication des produits que nous vendons. Nous utilisons des mécanismes de vérification interne afin de procéder continuellement à des tests nous permettant de vérifier le respect de cette politique par les fournisseurs. Veuillez prendre note que Le Château applique une politique d'achat de bijoux exempts de plomb. À ce titre, tous les produits, qu'il s'agisse d'accessoires ou de tout autre produit sur lequel peut être ajouté ou fixé des garnitures qui pourraient contenir du plomb, pourront faire l'objet de tests aléatoires. Cependant, seules les commandes de bijoux devront être accompagnées d'un certificat signé qui garantit les métaux utilisés. Il est à noter que Le Château applique aussi une politique officielle bien établie relativement aux produits de fourrure. Nous n'utilisons aucune fourrure véritable dans la confection de notre gamme de produits et exigeons que nos fournisseurs se conforment à cette politique.

### **Respect des interdictions d'importation**

Nous tenons à exploiter notre entreprise d'une manière qui soit socialement et légalement responsable. À ce titre, nous entendons respecter, entre autres choses, les interdictions d'importations et les restrictions gouvernementales qui peuvent s'appliquer aux produits que Le Château achète à l'étranger.

### **Respect des règles douanières**

Les fournisseurs doivent se conformer à toutes les législations douanières applicables. Des procédures adéquates doivent être mises en place afin d'assurer la conformité avec les législations douanières concernant le transbordement de produits vestimentaires.

### **Sécurité**

Les fabricants mettront en oeuvre des procédures de sécurité pour l'entreprise de façon à se protéger contre l'introduction de cargaisons ne faisant pas partie du manifeste dans les envois à destination de l'étranger (tels que drogues, explosifs, substances comportant des risques biologiques ou articles de contrebande de tous types).

## POLITIQUES DE PARTENARIAT D'AFFAIRES

### **Confidentialité**

Le Château respecte le caractère confidentiel des informations relatives à ses fournisseurs et, de la même façon, attend de ses fournisseurs qu'ils ne divulguent aucune information jugée confidentielle par Le Château.

### **Commentaires et violations**

Bien que Le Château prenne les mesures appropriées pour s'assurer que ses fournisseurs respectent cette politique, il se peut toutefois que, malgré tous nos efforts, certaines pratiques soient appliquées à notre insu par nos fournisseurs.

C'est pourquoi nous recueillons tout commentaire au sujet de nos politiques et encourageons que nous soit signalée toute violation de celles-ci. Pour ce faire, veuillez communiquer avec Le Château inc. par téléphone, au 1-888-577-7419, poste 755, ou en visitant le [www.ethicspoint.com](http://www.ethicspoint.com).